

## **Lausanne dynamise sa politique du livre**

Lausanne renforce sa politique du livre et de la lecture. Un préavis concrétise ainsi un engagement de son programme de législature et répond au postulat de Caroline Alvarez, conseillère communale, qui demandait une valorisation des aides publiques à l'édition. Ce programme est le fruit d'une concertation, ouverte en automne 2011 lors des assises du livre, et poursuivie depuis lors avec l'ensemble des professionnels de la branche. En cohérence avec le projet de nouvelle Maison du livre et du patrimoine, la politique du livre et de la lecture sera entièrement rattachée au Service des bibliothèques et archives. Cela permettra d'assurer une continuité nécessaire du soutien aux auteurs jusqu'à l'accès à la lecture sans oublier les festivals (BD-FIL, Livre sur les quais) et les nombreux événements organisés autour du livre. Une enveloppe supplémentaire de 150'000 fr. par an permettra de renforcer le soutien à l'édition, de créer une bourse à l'écriture ainsi qu'un prix du public. Quant à l'édition d'art, elle trouvera un financement supplémentaire dans le cadre du Fonds des arts plastiques, géré par le service de la culture, dont la dotation sera augmentée.

Attentive à maintenir une activité éditoriale diversifiée, dans un contexte en pleine mutation et économiquement fragile, la Ville de Lausanne a décidé de développer sa politique du livre. Ce projet s'inscrit dans la droite ligne du projet de la Maison du livre et du patrimoine et du renforcement du rôle des bibliothèques dans l'accès à la lecture (nouvelle politique d'animation, construction de la bibliothèque de la Sallaz). Il doit permettre à Lausanne de renforcer une politique ambitieuse et cohérente en la matière. Aujourd'hui confiée à deux services, la politique du livre et de la lecture sera rattachée au Service des bibliothèques et archives, à l'exception de l'édition d'art qui relèvera du fonds des arts plastiques sous la responsabilité du service de la culture. La valorisation des œuvres publiques en sera grandement facilitée de même que les liens avec l'ensemble des manifestations organisées autour du livre ainsi qu'avec BD-FIL ou le Livre sur les quais. Les bibliothèques, le centre BD ou encore les Archives sont en effet autant de lieux vivants pour valoriser une production régionale, de fiction ou documentaire, auprès d'un vaste public (environ 25'000 usagers). Un délégué à la politique du livre servira d'interlocuteur pour tout ce qui touche ce domaine.

### **création d'un prix du public et d'une bourse aux auteurs**

La Municipalité propose d'affecter 150'000 fr. de plus par année à la politique du livre et de la lecture. Innovation de taille, une bourse annuelle de 10'000 fr. destinée aux auteurs ou illustrateurs est donc introduite. L'aide à l'édition est également renforcée (+ 50'000 fr.) et permettra de soutenir tous les domaines : roman, poésie, bande dessinée, documentaires ou patrimoine. Les livres d'art trouveront un soutien spécifique à travers le Fonds des arts plastiques dont la dotation sera augmentée dans ce but.

En parallèle, et en réponse au postulat de Caroline Alvarez, la promotion des œuvres et donc le soutien à la diffusion, sera fortement renforcé à travers le réseau des bibliothèques de la Ville. Un prix du public décerné chaque année par un jury formé d'une communauté de lecteurs et placé sous la présidence d'une personnalité emblématique sera également créé. Enfin, la Ville pourra soutenir les libraires pour leurs activités de médiation culturelle grâce à un mécanisme d'aide inédit. Avec des moyens raisonnables, en concertation avec les acteurs du livre et avec la volonté de faire évoluer avec eux cette politique, la Ville de Lausanne affirme ainsi l'importance d'un secteur culturellement et socialement essentiel.

La direction du logement et de la sécurité publique

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:**

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Frédéric Sardet, chef du service des bibliothèques et archives, 021 315 69 10**
- **Fabien Ruf, chef du service de la culture, 021 315 25 25**

Lausanne, le 28 avril 2014